

Rapporteur : **Monsieur Jean-Michel MEUNIER**

OBJET : Fourniture et pose de bornes d'accès escamotables

Mesdames, Messieurs,

Un projet de rénovation urbaine du quartier de la Plaine d'Ozon a été initié. Dans ce cadre, la ville de Châtellerault a programmé l'aménagement de la place, du carrefour Winston Churchill et des rues Littré et Georget. Par délibération du 15 janvier 2009 les marchés de travaux ont été attribués aux entreprises COLAS, FORCLUM, BONMORT RESEAUX et POITOU PAYSAGE.

Depuis, il a été décidé de sécuriser la rue Emile Littré en limitant la circulation des véhicules à proximité de l'école maternelle. Ainsi, un contrôle d'accès de la rue Emile Littré par le biais de bornes électriques rétractables sera installé.

Ces travaux ont été estimés par les services techniques à 35 000 € TTC.

* * * * *

VU les articles 33, 57 et suivants du code des marchés publics, relatifs aux appels d'offres ouverts,

CONSIDERANT le choix de la commission d'appel d'offres réunie le 9 juillet 2009,

Le conseil municipal, en ayant délibéré, autorise le maire ou son représentant à signer le marché avec la société VSU pour un montant de 34 124, 41 € TTC pour la fourniture et la pose de bornes d'accès rue Emile Littré.

Les dépenses seront imputées sur le compte budgétaire 822,2/2315/0P102/4600 du budget principal.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire de la Ville de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture

Le 21 juillet 2009

Publié en mairie, le 16 juillet 2009

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

Le directeur général des services

Hugues CLEPKENS